

Ce qui se passe d'autre dans notre Société !

Édition n° 54 / 12 janvier 2023

Traduction privée par Benoît DUSOLLIER - bd@dusollier.fr

Rudolf Steiner a-t-il "plaidé" pour un Comité d'initiative ? Une rectification avec un complément

*Hat Rudolf Steiner für einen Initiativ-Vorstand «plädiert»?
Eine Richtigstellung mit einer Ergänzung*

Editorial

Cette lettre circulaire vous fournit une dernière information avant l'Assemblée Générale Extraordinaire du dimanche 15 janvier 2012. Les deux articles concernent d'une part l'image que la Direction de la Société a d'elle-même en tant que direction centrale et d'autre part la tension entre cette Direction et l'Assemblée Générale, qui constitue la base de la Société. Malheureusement, il n'a pas été possible jusqu'à présent de résoudre cette tension. Une tâche dont la résolution constituerait une étape importante dans le développement de la Société - après presque 100 ans.

Thomas Heck

*

Rudolf Steiner a-t-il "plaidé" en faveur d'un Comité d'initiative ?

Peu importe que l'on parte de 3 x 33 ans ou de 100 ans : l'événement du Congrès de Noël et ses conséquences apparaissent maintenant de plus en plus dans notre conscience et il est grand temps de reprendre et de remettre en question des questions de connaissance ouvertes depuis longtemps et des croyances contradictoires existantes, en particulier en ce qui concerne la compréhension actuelle de la Société.

En raison de l'actualité, il s'agit ici d'examiner brièvement la question de savoir dans quelle mesure les déclarations de Rudolf Steiner justifient la prétention aristocratique et autoritaire de la Direction de la Société. "Rudolf Steiner a plaidé pour un Comité d'initiative", a déclaré Peter Selg lors de l'Assemblée Générale de 2022, justifiant ainsi sa proposition d'amendement visant à limiter la participation et l'influence des membres dans la question de la Weleda. Cependant, cette référence n'est pas seulement problématique, elle est tout simplement fautive et surtout inappropriée. Rudolf Steiner n'a parlé que du Comité Directeur concret de la Société du Congrès de Noël de l'époque et n'a en aucun cas donné une indication "générale" ou même "plaidé" pour que tous les futurs Comités Directeurs soient, dans un sens dogmatique, c'est-à-dire d'office, des "Comités Directeurs d'Initiative". Et à vrai dire, il a parlé de lui-même, pas des autres membres du Comité. La nouvelle fondation et la prise en charge de la direction de la Société par lui-même ont eu lieu sur son initiative.

Il a donc demandé aux membres de "... de mettre à mes côtés le comité directeur avec lequel je peux croire que

je peux réaliser mes intentions".¹ Ses intentions, pas celles des autres membres du Comité Directeur, et certainement pas celles de ses successeurs ultérieurs.² Et c'était son initiative de "donner à la Société Anthroposophique une forme telle que le Mouvement Anthroposophique en a besoin pour son entretien"³ - le Mouvement Anthroposophique suprasensible bien sûr ! Cela n'était possible que pour lui, de par son autorité spirituelle, ce n'est que par lui et avec lui que la Société et le Mouvement pouvaient devenir et être un. "Car naturellement, la Société Anthroposophique doit être quelque chose de tout à fait différent si elle est dirigée par moi ou si elle est dirigée par quelqu'un d'autre".

"Une direction centrale était née (de l'initiative, pas d'office, et surtout pas de manière dogmatique et statutaire), liée à une liberté totale (pour tous, pas seulement pour la direction, comme aujourd'hui) et à une obligation totale de rendre des comptes - dans le sens d'un libre engagement de soi. L'initiative issue d'une réglementation dogmatique est tout simplement un non-sens, l'initiative implique la liberté et, dans le domaine social, une résonance correspondante : "Ce comité directeur, qui a été formé à Dornach à Noël, repose sur une sorte de jugement hypothétique. Si la société veut accueillir ce qu'il fait, alors il sera le comité ; si elle ne veut pas l'accueillir, alors il ne sera rien du tout".⁵

On peut ainsi comprendre comment ce que Rudolf Steiner a façonné à partir de la réalité vivante et qui ne pouvait exister avec lui que dans cette réalité, a été dogmatisé et comment on en déduit aujourd'hui des prétentions au pouvoir. Ce principe d'initiative vivant et vécu en toute liberté a fait de la société de l'époque la plus moderne qui puisse exister. Mais le dogmatisme "devrait être exclu de la société la plus moderne qui puisse exister - car la société la plus moderne doit justement être la Société anthroposophique qui est fondée ici".

1. GA 260a, p. 183.

2. Il n'est pas possible d'expliquer ici en détails que Rudolf Steiner n'avait pas du tout prévu de succession pour la Société du Congrès de Noël, ce qui ressort des statuts, et qu'il n'a pas non plus donné d'indications sur ce qui devait se passer après sa mort.

3. NB, 13 janvier 1924.

4. GA 260a, S.204

5. 6 février 1924, GA 260a S. 176.

6. GA 260, S. 124.

Une rectification avec un complément

De quoi s'agit-il ?

Lors de l'assemblée générale, la "Conférence des représentants nationaux" devait, à la demande du comité, être élevée au rang d'organe statutaire de la société. Au cours de la discussion, il a été demandé quel était le but et l'utilité de la modification des statuts proposée par le comité, étant donné qu'il était possible de continuer à collaborer sans ancrage statutaire ? La réponse est : *Actuellement, la conférence des représentants nationaux n'existe pas sur le plan constitutionnel et juridique, qu'il s'agit d'une réunion libre ou d'une autre réunion quelconque (avec laquelle on collabore toutefois depuis de nombreuses années)*. Il n'a donc pas été répondu à la question et aucune justification cohérente n'a été fournie aux membres. Même le règlement intérieur adopté pour cet organe n'a pas été mentionné - et encore moins porté à la connaissance des membres. *On attendait simplement de l'assemblée générale qu'elle approuve ce souhait !*

Par la suite, les membres ont proposé de reporter cette demande. Cette proposition a été approuvée par une nette majorité des membres (environ 10 voix). Le report a été rejeté par une centaine de personnes présentes, dont la plupart étaient des titulaires de fonctions et de mandats.

Dans les Communications de la Société anthroposophique en Suisse, numéro 1/2023, Marc Desaulles rapportait : *"Et lorsque, lors de l'assemblée générale [AG de l'AAG] de ce printemps, le souhait d'ancrer cette "conférence des représentants nationaux" dans les statuts a été balayé par quelques membres vivant au pied du Goetheanum, cela a été comme une giflle pour tous ceux qui, ailleurs dans le monde, portent la réalité de la Société anthroposophique".*¹

Cette déclaration - outre son caractère moralisateur - ne correspond pas aux faits à plusieurs égards, car : **La motion n'a pas du tout été votée, elle a seulement été reportée. Elle n'a donc pas été refusée, et encore moins rejetée.**

La question se pose plutôt de savoir comment il faut considérer la déclaration de Marc Desaulle :

- Ne s'agit-il pas d'une giflle pour les membres qui étaient présents à cette assemblée générale et qui, selon le droit suisse, constituent le souverain suprême de notre société ? Ou, comme l'a formulé Peter Selg : *"Mais les membres présents [à l'assemblée générale] et capables de discernement constituent la base de la société !"*²
- N'est-ce pas également une giflle pour les membres si la possibilité d'un débat approprié n'a même pas été donnée pour faire comprendre le sens de l'inscription de cet organe dans les statuts ?

¹ https://www.anthroposophie.ch/files/anthroposophie.ch/content/docs/mitteilungen/mitteilungen_2023_1.pdf

² «Anthroposophie weltweit» 6/18, voir aussi Rundbrief 53.

- Et n'est-ce pas aussi une giflle pour l'initiative de révision des statuts, qui a intégré dans sa proposition le souhait des représentants du pays de disposer de cet organe et a formellement déposé une demande en ce sens pour l'AG 2023 dès le 27 août 2022 ?
- Et n'est-ce pas aussi une giflle pour l'initiative de révision des statuts, qui a intégré dans sa proposition le souhait des représentants du pays de disposer de cet organe et a formellement déposé une demande en ce sens pour l'AG 2023 dès le 27 août 2022 ?

Une attitude de rejet s'était sans aucun doute manifestée, mais elle trouvait son origine dans le comportement de la direction décrit ci-dessus. Certes, la demande aurait été rejetée si elle avait été soumise au vote. N'est-ce pas grâce à ceux à qui Marc Desaulles donne des gifles que la demande n'a pas été rejetée et qu'elle a donc pu être présentée à nouveau ?

Ce qu'il a écrit ne donne pas seulement une image incomplète de la réalité, mais ne correspond tout simplement pas à la vérité. *Mais que faut-il penser lorsqu'un représentant de notre société - et donc de l'anthroposophie - fait preuve d'un tel manque de rigueur dans le traitement de la vérité en public et discute précisément des membres qui s'engagent lors de l'assemblée générale ?*

Pour compléter

Il est frappant de constater que ni les membres ni les représentants des pays dont il est question dans le "vaste monde" n'apparaissent dans ce débat ! Ce sont surtout les représentants nationaux de l'Allemagne et de la Suisse qui s'engagent. Ce sont justement ces sociétés nationales qui souffrent le plus du recul du nombre de membres et du désintérêt pour les assemblées générales. Seuls 77 participants étaient présents à Kassel en 2022, sur un total d'environ 12 000. Lors de l'assemblée en Suisse, traditionnellement bien fréquentée, la participation a chuté d'environ 400 (2018) à 250 (2022) membres. Parmi les membres du monde entier, pour lesquels on pense depuis 2018 devoir s'engager afin que leurs intérêts soient pris en compte, seule une centaine a participé en 2022 à la retransmission en direct de l'Assemblée Générale - en grande majorité des germanophones !

Qui ou quoi est cette "société mondiale", où se manifeste-t-elle réellement, si ce n'est dans les affirmations de la direction de la société ? (Ce qui ne remet pas en cause le fait qu'il existe une riche vie anthroposophique au sein des sociétés nationales, mais dont on n'a pas connaissance, faute de moyens de communication au sein des membres).

Après la 'non-confirmation' de Paul Mackay et Bodo von Plato en 2018, le souhait d'ancrer statutairement la "Conférence des Représentants Nationaux" a été exprimé pour la première fois, avec la perspective que cet organe puisse jouer un rôle à l'avenir en ce qui concerne "l'approbation des élargissements ou des prolongations du Comité" ! Il s'agissait d'une partie d'autres mesures visant à rendre plus difficiles, voire

inefficaces, les futures "non-confirmations".³ Il n'en reste plus que l'organe de la "conférence des présidents nationaux".

Peter Selg avait clairement prévu le danger de cette évolution, qui s'est annoncée après l'Assemblée Générale 2018 dans les réactions de la Direction de la Société à la 'non-confirmation'. Il vaut la peine d'étudier ses explications dans "Anthroposophie weltweit" 5/18 et 6/18. Elles sont toujours d'une grande actualité, en voici quelques extraits. 4

"L'assemblée générale est cependant sans aucun doute l'organe au sein duquel les membres peuvent assumer leur responsabilité à cet égard. A notre avis [le comité directeur de la société nationale suisse de l'époque], les membres doivent être totalement libres dans leur vote, c'est-à-dire ne voter qu'en leur âme et conscience".

"Or, ces membres présents et capables de discernement constituent la base de la société".

En ce qui concerne les consultations des membres, dont le vote d'un organe de direction statutaire fait partie, il faut "... respecter leurs résultats, les comprendre et essayer de les mettre en œuvre. Il serait important de regarder objectivement et sobrement ce qui s'est passé et de travailler résolument pour l'avenir".

"Les membres sont capables de discernement, du moins ceux qui suivent de près l'évolution du Goetheanum et du travail du comité ; il n'est pas nécessaire d'insister auprès des gens et d'essayer de les convaincre de ceci ou de cela. Il faut plutôt 'attendre tranquillement ce que veulent les membres eux-mêmes' (Ita Wegman), après les avoir suffisamment informés".

3 Voir "L'anthroposophie dans le monde" 12/18.

4 Toutes les citations sont tirées de "L'anthroposophie dans le monde", 5 /18 et 6/18.

Qui les représentants nationaux représentent-ils en réalité ?

"Je me suis également demandé qui les secrétaires généraux et les représentants nationaux représentaient réellement. Peuvent-ils vraiment prétendre parler au nom de tous les membres dans leur pays ? Grâce à mon activité internationale, je connais des anthroposophes dans de très nombreux pays, dont des membres de la Société anthroposophique, qui pensent tout autrement que leurs secrétaires généraux, y compris sur cette question. En fin de compte, les secrétaires généraux et les représentants nationaux se représentent eux-mêmes, sur la base de leurs expériences personnelles, qui ne sont en aucun cas identiques à celles de tous leurs membres.

Si c'est le cas, comment peut-on affirmer sérieusement lors de l'assemblée générale - ce qui s'est effectivement produit - que 44 000 membres sont favorables à la reconfirmation, contrairement à quelques fauteurs de troubles locaux ? Cela a créé un champ de tension entre les personnes présentes dans la salle (venues de facto de plus de 30 pays) et un 'monde' fictif, un champ de tension qui n'existe pas du tout en réalité. Toutes les tendances vers une formation d'opinion collective et une société de radiotélévision au lieu d'une société de membres sont très dangereuses. C'est en cela, et en cela seulement, qu'il existe pour moi une réelle proximité avec 1935".

"Je ne peux que conseiller de respecter le résultat du vote, initié par le comité lui-même, d'en comprendre le contenu et de l'appliquer pleinement. Les personnes qui sont géographiquement plus proches du Goetheanum et qui ont pu se rendre au vote, souvent au prix d'un grand investissement personnel et venant de différents pays, disposent d'expériences spécifiques qui ne peuvent pas être simplement discréditées trop vite comme une aversion personnelle".

Thomas Heck, 12 janv. 2023

Réunion préliminaire à l'Assemblée Générale Extraordinaire

14 Janvier 2022, 17h à 20h30

Lieu : Eurythmeum CH, Apfelseestrasse 9a
4202 Duggingen

Inscription souhaitée : thomas.heck@posteo.ch

Veillez vous occuper vous-même de la restauration pendant les pauses !

Pour les personnes venant de l'extérieur : l'Eurythmeum est relativement facile d'accès : Prendre le S-Bahn à la gare de Dornach et descendre à Aesch. Là, quitter la gare par la gauche et traverser la voie ferrée par le pont. On arrive alors directement à l'école Birseckschule et à l'Eurythmeum par la cour de récréation (derrière l'école). Max. min. à pied. Pour le retour, il y aura peut-être des possibilités de covoiturage.

Pétition pour le maintien des remèdes de la médecine anthroposophique chez Weleda

Situation actuelle : environ 3.500 signataires !

www.wtg-99.com/weleda-pet

Liste des signataires :

www.wtg-99.com/weleda-ul



3 x 33 ans du Congrès de Noël et la crise de la SAU

Une collection de matériaux
(en Allemand, non Traduit)
Thomas Heck

Le livre contient une collection de contributions individuelles sur la situation actuelle de la Société Anthroposophique Universelle en tenant compte des indications de Rudolf Steiner sur le rythme des 33 ans (périodes de rotation des événements historiques) :

- Aspects de crise de la Société Anthroposophique Universelle et de l'Université Libre.
- Le rythme de 33 ans basé sur la durée de la vie du Christ-Jésus, en particulier en relation avec les fondations de sociétés de Rudolf Steiner et les séries chronologiques qui en résultent (par ex. 1923 - 1956 - 1989 - 2022).
- Un examen détaillé des années 2001 et 2011 (3 x 33 ans après les fondations de 1902 et 1912), au cours desquelles des impulsions de renouvellement essentielles se sont manifestées, mais n'ont pas pu se concrétiser et ont pu s'imposer de manière autoritaire au cours de la centième année.
- D'autres thèmes sont abordés, notamment Corona et la 'médecine anthroposophique officielle', l'orientation du développement de Weleda, la relation entre les membres et la direction de la Société, la gestion de la question de l'identité de la Société anthroposophique universelle (question de la constitution) et une initiative de révision de la constitution de la Société.

256 pages, 18 € / CHF (Non Traduit)

Frais de port inclus en Allemagne et Suisse 20 € / CHF
Commande : thomas.heck@posteo.ch

Version librairie en préparation

Si vous souhaitez soutenir notre travail :

Postfinance Suisse (CHF) :

IBAN : CH 07 0900 0000 4048 8190 0 | BIC : POFICHBEXXX

Volksbank Lörrach (EUR) :

IBAN DE 65 6839 0000 0001 4064 85 | BIC : VOLODE66

Titulaire du compte : Thomas Heck

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui soutiennent notre travail.

Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Anthroposophique Universelle

Une assemblée générale extraordinaire aura lieu le 15 janvier 2022. Seuls thèmes abordés :

- Situation de Weleda et deux propositions de solutions alternatives du Comité directeur.
- Proposition d'ancrage de la "Conférence des représentants nationaux" et de la "Direction du Goetheanum" dans les statuts ainsi que la proposition de révision d'une initiative des membres.

Vous trouverez de plus amples informations dans "Anthroposophie weltweit" 12/22. Les documents et les textes des propositions peuvent être consultés ou téléchargés sur le site Internet "Goetheanum.org" dans la zone Log-in ou peuvent être demandés à l'adresse info@wtg-99.com.

Nous prévoyons une réunion de préparation à l'AG, également pour les membres de l'extérieur, la veille, 14 janvier 23, de 17h à 21h30 environ. Si vous êtes intéressés, veuillez vous inscrire sans engagement afin que nous puissions réserver une salle appropriée. Plus d'informations suivront...

Impressum - Mentions légales et Contact :

Was un unsere Gesellschaft noch vorgeht !

Cette lettre circulaire (Rundbrief) est une initiative indépendante et privée sur des questions et des intérêts actuels et historiques qui concernent la Société Anthroposophique Universelle et son environnement. Tous les articles sont rédigés sous la responsabilité de leurs auteurs respectifs. Les contributions non signalées proviennent de l'éditeur lui-même.

Éditeur : *Thomas Heck et Eva Lohmann-Heck,*

Dorneckstr. 60, 4143 Dornach / Suisse

Email : thomas.heck@posteo.ch / www.wtg-99.com

Lettre circulaire Inscriptions et désinscriptions sur le site Internet.

N'hésitez pas à transmettre ou à faire transmettre cette information. D'autres personnes intéressées peuvent également s'inscrire à la liste de diffusion de cette circulaire sur la page www.wtg-99.com/Newsletter.

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre circulaire, vous pouvez vous désabonner par simple mail au traducteur ci-dessous.

Traduction privée par Benoît DUSOLLIER - bd@dusollier.fr